

Recours au Règlement—M. W. Baker

M. Cafik: C'est vrai.

M. Baker (Grenville-Carleton): Les partis d'opposition ont demandé à la Chambre quand le gouvernement allait présenter le bill sur le boycott arabe. Jusqu'à présent, le leader du gouvernement n'a fait que se défilier.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous sommes loin du rappel au Règlement. Le président du Conseil privé veut-il répondre?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je vais répondre. Je comprends fort bien que le député de Grenville-Carleton (M. Baker) invoque le Règlement pour tirer son chef d'un mauvais pas.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Allez-vous tolérer cela, monsieur l'Orateur?

M. MacEachen: Lorsqu'au cours de la période des questions le député et son chef m'ont interrogé sur la politique du gouvernement concernant ce bill, et sur la proposition que j'ai faite à la Chambre à trois reprises, soit que le bill franchisse les trois étapes en une journée, j'ai répondu que cette formule avait été acceptée par le Nouveau Parti démocratique et rejetée à deux reprises aujourd'hui par le chef de l'opposition (M. Clark).

M. Baker (Grenville-Carleton): Foutaise!

M. MacEachen: Voilà quelle est la situation. Si l'on me pose la même question demain, je répondrai la même chose. Le député de Grenville-Carleton parle de donner plus de force au bill. Dans sa forme actuelle, le bill a été approuvé par les dirigeants de la communauté juive canadienne, et je me demande bien pourquoi le député s'imagine qu'il pourrait faire mieux que ce que ces gens préconisent.

Des voix: Bravo!

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet des travaux de la Chambre; il s'agit de savoir quand la Chambre sera prête à étudier un bill qui, selon nous, peut être amélioré grandement. Nous croyons que ce bill est urgent, surtout depuis que le ministre en cause, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) a fait des déclarations qui remettent en question la sincérité du gouvernement du Canada dans ses engagements visant à nous protéger contre les mesures de boycottage des pays arabes.

Ce que nous essayons de savoir du ministre, c'est s'il est disposé, étant donné l'urgence nouvelle suscitée par les déclarations de son collègue, à amorcer immédiatement des entretiens en vue de convenir de la date à laquelle ce bill pourra être présenté à la Chambre et débattu par des députés de tous les partis. J'aperçois le député de Windsor-Ouest (M. Gray) et le député de Toronto-Lakeshore (M. Robinson), qui s'intéressent vivement à ce projet de loi et qui ne veulent pas qu'il soit mis de côté. Nous voulons présenter un certain nombre d'amende-

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

ments que les députés, pas seulement ceux de ce côté-ci de la Chambre, voudront adopter.

● (1510)

Nous voulons que le vice-premier ministre et leader du gouvernement à la Chambre nous dise si le gouvernement consentira à présenter ce bill pour qu'il puisse être débattu de la façon habituelle et que l'opposition puisse présenter des amendements qui seront étudiés par toute la Chambre. Est-il disposé à s'entretenir aujourd'hui avec les autres leaders à la Chambre pour décider à quel moment on présentera ce bill? S'il est prêt à le faire, nous sommes disposés . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si nous acceptons ce genre de discussion sous le prétexte d'un rappel au Règlement à ce moment-ci, il faudra que je donne la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et à d'autres qui veulent faire connaître à la Chambre ce qu'ils pensent d'une certaine mesure législative.

Ce n'est pas ainsi qu'on procède d'habitude. Tous les jeudi à 3 heures on invoque le Règlement à une fin particulière uniquement. Je ne veux pas que cela tourne au débat. Je pense que la meilleure chose à faire serait que je ne permette pas qu'on réponde à la dernière objection et que je n'accorde pas la parole à d'autres députés.

Si je permets qu'on entame une discussion sous le couvert d'un rappel au Règlement, je serais obligé de permettre à d'autres députés d'exposer leur position sur ce bill et je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas de même pour les autres bills.

Ce n'est pas un rappel au Règlement à moins que nous acceptions qu'on en présente un pareil tous les jours après les questions. Nous venons de passer dix minutes sur ce rappel au Règlement invoquant ce prétexte pour faire connaître des opinions sur le bill. Or il ne s'agit pas vraiment d'un rappel au Règlement sauf que le jeudi nous parlons des travaux de la Chambre. La prudence nous conseille donc à mon avis de mettre immédiatement fin à la discussion et de passer aux travaux normalement prévus.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je soulève ce que je considère en toute honnêteté être une question de privilège parce qu'on a parlé à deux ou trois reprises de notre parti. Dans un cas, on a interprété de deux façons différentes ce que j'avais dit au nom de notre parti.

Il est vrai, comme l'a fait remarquer le député de Grenville-Carleton (M. Baker), que j'ai affirmé à la Chambre que nous étions prêts à étudier rapidement cette mesure législative. Je voulais dire—je l'ai d'ailleurs par la suite précisé au leader du gouvernement à la Chambre—que nous étions prêts à l'étudier en un jour. Je répète au nom de notre parti que nous sommes prêts à étudier le bill S-32 en un jour.

Des voix: Bravo!